

AMAP du Mas d'Endevieille

Contrat d'engagement saison 2011 (11/02 au 28/11)

<http://www.alternatives34.ouvaton.org>

Sylvain, Lili et Christian Planque, producteurs-trice (Mas d'Endevieille — 30120 LE VIGAN – Téléphone : 04 67 42 51 61 – courriel : polizonsilvio@yahoo.es) s'engagent à livrer chaque semaine des paniers de fromages de chèvres élevées sagement dans le respect de la nature et de l'environnement. **Chaque consommateur-trice/partenaire** s'engage au début de la saison et pour toute sa durée à acheter une part de la production de la ferme correspondant au contenu d'un (ou d'un demi) panier, à venir le chercher ou à le faire récupérer par une personne de son choix. Il s'engage à ramener le récipient utilisé pour le fromage blanc lavé d'une semaine sur l'autre. Enfin, il s'engage à trouver un remplaçant en cas d'abandon en cours de saison ou à ne pas réclamer à Sylvain les sommes déjà versées. **Les deux parties** s'engagent dans une nouvelle économie solidaire, entre la ville et la campagne, qui offre un appui à l'agriculture paysanne locale et le moyen de manger sagement à un prix juste. Elles adhèrent dans ses grandes lignes à la charte des AMAP d'Alliance Provence, se réservant le droit d'adapter aux spécificités de l'Amap du Mas d'Endevieille certains points de cette charte. La distribution se fait, par Sylvain aux Arceaux le vendredi entre 18 h 30 et 19 h 30

NOUVEAU !!! Aide à l'acheminement des marchandises

L'un des principes fondateurs de l'AMAP est l'entraide entre l'agriculteur et les consommateurs-trices/partenaires. De ce point de vue, Sylvain a exprimé le souhait que nous puissions venir chercher les produits (au Mas ou à Ganges) quelques vendredi après-midi et que nous en assurions la distribution. Ainsi, si vous pensez dorénavant pouvoir assurer une (ou plusieurs) livraison(s) **veuillez en indiquer la date sur le tableau ci-joint**. Pour ceux et celles qui n'auraient pas une visibilité de tous leurs vendredi soir de la saison... ce tableau sera consultable et actualisable toute la saison, lors des livraisons.

A noter que dans un souci de cohérence énergétique toute livraison inférieure à 30 paniers sera reportée au vendredi suivant. Les paniers non récupérés seront redistribués entre les consommateurs présents à la fin de la distribution.

Le Panier Solidaire

L'Amap Endevieille a décidé de proposer 3 types de paniers : majoré, régulier et minoré.

Cette démarche solidaire souhaite permettre au plus grand nombre d'accéder ou de continuer d'accéder à leur engagement au sein de l'Amap. A chacun, et selon sa perception de ses besoins, d'évaluer la légitimité de son accès au panier minoré.

Les personnes intéressées par les paniers majorés doivent rendre leur contrat le plus vite possible.

Le jour du début de la saison, nous arrêtons un nombre de paniers minorés à 4,80 euros qui seront disponibles sur la saison (en fonction du nombre de paniers majorés en début de saison). Les personnes intéressées par les paniers minorés peuvent s'inscrire à partir du premier jour de la saison et seront servis par ordre d'arrivée (nous ne voulons pas choisir qui en bénéficiera) jusqu'à ce que le nombre de paniers minorés maximal soit atteint.

Si tous les paniers minorés ne sont pas utilisés au début de la saison, ils restent disponibles tout au long de la saison.

Le paiement et les contrats sont à remettre en 2 exemplaires à Hélène (06.75.7063.92) ou William (04.67.72.39.95).

CONSOMMATEURS-TRICE/PARTENAIRE :

Nom : Adresse :

Courriel : Téléphone :

Je choisis pour la saison 2011

38 paniers

Régulier 6,8€ x 38 = 258,4€ (258,4☐ ou 2 x 129,2☐)
 Majoré 7,8€ x 38 = 296,4 € (296,4☐ ou 2 x 148,2 ☐)
 Minoré 4,8€ x 38 = 182,4 € (182,4☐ ou 2 x 91,2 ☐)

Ou

38 demi-paniers

Régulier 3,4€ x 38 = 129,2€ (129,2☐ ou 2 x 64,6 ☐)
 Majoré 3,9€ x 38 = 148,2€ (148,2☐ ou 2 x 74,1 ☐)
 Minoré 2,4€ x 38 =91,2 € (91,2☐ ou 2 x 45,6☐)

Au choix

1 demi panier chaque semaine
1 panier tous les 15 jours

CHEQUES A L'ORDRE DE CHRISTIAN PLANQUE

ABSENCES : les 38 paniers (ou demi paniers) de la saison 2011 sont à répartir selon votre choix sur le calendrier ci-dessous. Chaque consommateur-trice/partenaire s'engage à respecter les dates inscrites dans ce tableau. Evitez les rattrapages en octobre (fin de la production de lait), merci.

	février			Mars				Avril					Mai			
	11	18	25	04	11	18	25	01	08	15	22	29	06	13	20	27
paniers																
Livraisons *																

	Juin				Juillet					Août				Septembre					Octobre				
	3	10	17	24	1	8	15	22	29	5	12	19	26	2	9	16	23	30	7	14	21	28	
paniers																							
Livraisons																							

***le consommateur indique ici quelle livraison il est prêt à assurer.**

Date et Signature des consommateur(s)trice(s)

Signature des producteurs

En signant ce contrat je m'engage à recevoir les courriels de la liste de diffusion Amap-Endevieille « amap.endevieille@alternatives34.listes.vox.coop » et à **ne pas utiliser cette liste pour envoyer des informations autres que celles relatives à son fonctionnement.**

* * * * *